



**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE
DELLEY-PORTALBAN-GLETERENS**

Assemblée des délégués du 13 mai 2025

Présidence	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
Délégués	Ney Sébastien Hotz Patrick Elie Alexandre	Delley-Portalban Delley-Portalban Delley-Portalban
Comité directeur	Schorderet Willy administrateur (CoDir et délégué) Cotting Philippe Keusen Jean-Daniel	Gletterens Delley-Portalban Delley-Portalban
Collaborateurs STEP	Folly Bruno Baudois Stéphane	

Lieu : Salle communale de Delley – 18h00

Tractanda

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 4 décembre 2024**
3. **Comptes de l'exercice 2024**
 - 3.1 présentation du compte de résultats
 - 3.2 présentation du compte des investissements
 - 3.3 rapport de l'organe de révision
 - 3.4 rapport de la commission financière
 - 3.5 approbation
4. **Nomination de l'organe de révision des comptes de l'Association**
5. **Informations et divers**

Point 1 – Ouverture de l'assemblée

M. Claude-Alain Guerry, président de l'assemblée des délégués, salue cordialement les délégués de l'Association, les membres du Comité directeur et les collaborateurs. L'assemblée a été convoquée

conformément à la loi en vigueur par invitation personnelle adressée aux délégués, par insertion dans la Feuille Officielle et affichage aux piliers publics.

M. Guerry procède à la présentation de l'ordre du jour qui est approuvé, à l'unanimité, par les délégués présents.

Point 2 – Approbation du procès-verbal

Les délégués ayant consulté le procès-verbal de l'assemblée du 4 décembre 2024 l'approuvent à l'unanimité.

Point 3 – Comptes de l'exercice 2024

3.1 Présentation du compte de résultats

Participation des communes : CHF 661'824.75 soit CHF 330'912.37 par commune. Budget 2024 CHF 617'950.00.

Dans l'ensemble, les dépenses correspondent au budget, cependant, les principaux points sont relevés :

7201.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils Remplacement de pompes supplémentaires et frais d'installation y relatifs.
7201.3132.00	Honoraires et prestations externes Prestations d'entreprises de services pour le remplacement du personnel d'exploitation. En contrepartie, remboursement de l'assurance sous compte 7201.3010.09
7201.3143.00	Frais entretien des infrastructures Frais supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement de la STEP
7201.3134.00	Frais entretien bâtiment Sinistre réfection toiture infiltration d'eau
7201.3151.00	Frais entretien machines et véhicules Réparation de machines nécessaires au bon fonctionnement de la STEP

3.2 Présentation du compte des investissements

Les travaux de réfection des installations techniques et des bassins sont en cours de réalisation. Total des charges au 31 décembre 2024 CHF 203'737.50

3.3 Rapport de l'organe de révision

M. Patrick Hotz donne lecture du rapport de la société Fiduflex SA. L'opinion d'audit confirme que les comptes de l'exercice 2024 sont conformes à la loi sur les finances communales. L'organe de révision recommande d'approuver les comptes annuels tels que présentés.

3.4 Rapport de la commission financière

M. Patrick Hotz procède à la lecture du rapport de la commission financière :

La Commission financière a pris connaissance du compte de résultats et du compte des investissements de l'exercice 2024, ainsi que du rapport de l'organe de révision.

Elle a rencontré les responsables des finances du Comité directeur et la caissière en date du 1er mai 2025 pour une discussion et les renseignements souhaités ont été obtenus, notamment sur les chapitres qui présentent des dépassements.

En fonction des éléments recueillis et par rapport aux comptes présentés, elle émet, sous l'aspect financier, un préavis favorable.

3.5 Approbation

Compte de résultats

Les délégués, sans objection, approuvent le compte de résultats 2024.

Compte des investissements

Sans objection, les délégués approuvent le compte des investissements 2024.

Point 4 - Nomination de l'organe de révision des comptes de l'Association

M. Patrick Hotz, au nom de la commission financière, donne lecture de la proposition de nomination de l'organe de révision des comptes de l'Association :

Conformément à la Loi sur les finances communales (LFCo), qui s'applique, par analogie, également aux associations de communes, le contrôle externe de la comptabilité et des comptes doit être assuré par un organe de révision externe.

La fiduciaire Fiduflex SA a effectué ce contrôle pour les trois derniers exercices. (2022, 2023 et 2024)

Nous proposons de renouveler pour les trois prochains exercices le mandat à Fiduflex SA (2025, 2026 et 2027). A noter que les mêmes conditions seront appliquées.

Vote :

Les délégués, à l'unanimité, acceptent la proposition de la commission financière. La fiduciaire Fiduflex SA est nommée en tant qu'organe de révision pour les trois prochains exercices.

Point 5 – Informations et divers

Travaux de réfection des installations

Les nouvelles installations sont en fonctionnement, cependant, le dégrilleur sera changé. M. Folly relève qu'une attention particulière doit être portée à l'automation. Le Comité directeur est d'ores et déjà en contact avec l'entreprise concernée.

Step régionale

M. Philippe Cotting informe que le projet progresse bien. Le Comité directeur est composé de deux groupes, soit finances et réseaux STEP et STAP.

Le projet du tracé des conduites via St-Aubin est en cours d'élaboration. Plusieurs séances sont agendées, notamment celle avec les Conseils communaux et généraux prévue en octobre.

Personnel d'exploitation

Comme annoncé lors de l'assemblée de décembre, une montant supplémentaire a été porté au budget en vue de l'engagement d'un EPT. Temps de formation nécessaire en raison du prochain départ à la retraite du responsable de l'exploitation. Les membres de l'assemblée sont informés de l'entrée en fonction de M. Samuel Curty le 1^{er} juillet 2025.

Plus aucune question n'étant posée, M. Guerry lève l'assemblée à 18h30 et adresse ses remerciements aux membres du comité de direction, aux délégués ainsi qu'aux collaborateurs.

Au nom de l'assemblée des délégués

La secrétaire

M. Collaud

Le président

C.-A. Guerry